

COMPTE RENDU RP LOGISTIQUE DU 04/10/2022

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

1 - Quelles seront les organisations de travail des semaines 40 à 43 ?

- Quelles seront les organisations de travail des semaines 44 avec le 1^{er} novembre et 45 avec le 11 novembre ?

Réponse direction : Organisations de travail habituelles pour tous les secteurs de la semaine 40 à 43.

Semaines	S40	S41	S42	S43	S44	S45
Sphère 1	Journée	Journée	Journée	Journée	2X8	Journée
Sphère 2	0	0	Journée	Journée	Journée	Journée
Boite auto	0	0	0	0	0	0

Modification des organisations de travail liée aux fériés de novembre.

Le lundi 31 octobre sera travaillé en équipe sur les secteurs de la préparation et l'expédition. Pour les autres secteurs, l'organisation de travail reste inchangée. Pour le lundi 7 novembre, l'organisation pourra être en équipe mais reste encore à valider.

2 - Les salariés demandent combien de CDI vont être réalisés sur le mois d'octobre ?

Réponse direction : 0

3- Est-il prévu l'entrée de contrats CDD ou intérimaires sur le mois en cours ?

Réponse direction :

A date, il n'est pas prévu d'intégrer de nouveaux CDD ou intérimaires sur le mois en cours.

4 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats : CDI, CDD, intérimaires, saisonniers et stagiaires.

Effectif fin Août 2022 :

Contrat à Durée Indéterminée	231
Contrat à Durée Déterminée	13
Intérimaires	19
GEV (groupement employeur)	2

5- La CGT vous demande l'effectif actuel du site sur le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} collège.

Effectif fin Août 2022 :

EMP/OUV	185
T.A.M.	39
CADRE	7
TOTAL	231

6 - La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs (leurs motifs) en contrats CDI sur le mois d'Août. (Détails par C.S.P.)

Réponse direction : Départs : 1 CDI/CDL pour inaptitude, 17 CDD (dont 13 saisonniers) / 8 HP, 1 CDL, 8 GDF

7 - Les salariés demandent combien de salariés du site sont volontaires, à ce jour, pour des mutations provisoires ? Sur quels sites les demandes sont-elles faites et à quels postes ? Quelle serait la durée de ces mutations provisoires ?

Réponse direction : 2 personnes sont volontaires pour des mutations provisoires/définitives à date.

8 - La CGT demande combien de journées de découvertes ont été programmées sur le mois en cours. Si oui, quels postes et quels sites sont concernés ?

Réponse direction : Sur le mois de septembre, nous avons eu 3 demandes de journées découverte sur des postes de Gestionnaire de Flux

- 2 journées découverte au poste de GDF sur M

- 1 journée découverte au poste de GDF sur MOUILLERON

9 - Les salariés demandent que la journée découverte sur d'autres sites s'effectue sur plusieurs jours.

Réponse direction : Une journée découverte a pour principe l'immersion au poste, il ne s'agit pas d'une formation au poste. La durée d'une journée nous semble donc déjà une belle opportunité pour le salarié tout en gardant une durée raisonnable.

Commentaire CGT : Une seule journée découverte ne permet pas d'avoir une connaissance suffisante de l'environnement et du poste de travail. Nous vous demandons donc de prévoir plusieurs journées découvertes sur une même semaine.

10 - En fonction de certains clients (U colombes, Nanteuil, Carquefou), un nombre important de petites palettes arrivent sur les banderoleuses, ce qui entraîne un encombrement de la zone et des reprises incessantes ainsi que des risques de percussions entre les engins de manutention.

Nous vous demandons de faire le nécessaire afin que cette situation ne perdure pas dans le temps.

Réponse direction : S'agissant des commandes Esprit Frais, nous devons bien séparer les commandes, car il s'agit de produits commercialisés par PASO. En principe pour les autres clients, nous pouvons regrouper leurs petites commandes de promo grâce à un paramétrage informatique. Nous allons continuer d'analyser plus précisément pour voir s'il peut s'agir d'impacts liés au lancement de vagues.

Commentaire CGT : Pour l'ensemble des clients (PASO, Esprit Frais et FM), un travail de fond doit être effectué pour éviter les nombreuses reprises de petites palettes. Et ceci, afin de garantir la sécurité des salariés et améliorer leurs conditions de travail.

11 - Il n'est pas normal d'imposer aux salariés de mettre des bobines de film défectueuses sur les banderoleuses !!! Cela provoque des arrêts machine et des remises en route incessantes qui ne garantissent pas de bonnes conditions de travail !!!

Quand celles-ci sont abimées ou ne permettent pas un bon fonctionnement de la machine, un retour au fournisseur doit être effectué.

Réponse direction : Une non-conformité est en cours avec le service achats, une partie des bobines a été mise de côté. La visite d'un technicien est prévue le lundi 10 octobre pour analyser le problème.

Commentaire CGT : Les bobines de film n'ont pas été mises de côté !!! La charge de travail est déjà trop importante (contrôle des palettes sur Versa, filmage manuel des petites palettes, remise en route des machines...).

Il n'est pas normal d'imposer l'utilisation des bobines non conformes !

12 - Sur certains secteurs, les salariés qui travaillent en équipe réduite, demandent à prendre leur pause ensemble. En effet, cela n'est pas toujours le cas. La pause doit rester un moment d'échange et de restauration.

Nous vous demandons de faire le nécessaire.

Réponse direction : Nous allons y être attentifs.

Commentaire CGT : Les salariés sont en droit d'avoir des pauses qui leurs permettent de maintenir des liens sociaux avec les collègues et ainsi profiter pleinement de leur pause.

13 - Où en êtes-vous avec le groupe de travail sur le projet d'harmonisation des horaires ?

Réponse direction : En test, maintien des horaires habituels, limitation à 1 changement d'organisation dans la semaine, limiter à la demi-heure les horaires d'embauches, à l'expédition.

14 - Nous réitérons notre demande d'appliquer un coefficient identique pour toutes les personnes qui occupent le poste d'accueil/chauffeur au quai expédition.

Réponse direction : Pour rappel le Responsable Chargement comme l'Accueil Chauffeurs ne sont pas des postes mais sont des missions du poste Gestionnaire de Flux. Le coefficient dépend donc du positionnement sur l'outil de gestion et des compétences acquises et/ou à développer.

Commentaire CGT : La direction se cache encore une fois derrière l'outil de gestion pour ne pas appliquer le coefficient du poste effectué. Le poste accueil chauffeur est bien un poste et non une mission ! Chaque salarié à ce poste effectue exactement les mêmes tâches et de ce fait, ils ont acquis les mêmes compétences. La réponse de la direction est malhonnête et inacceptable !!!

MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

1 - Quel est le taux d'absentéisme du mois dernier par secteur ?

Réponse direction : Le taux d'absentéisme était de 6,35% pour août 2022.

Détail par secteur pas possible pour des raisons d'anonymat.

2 - Combien d'AT y a-t-il eu le mois dernier ? (Avec arrêt et sans arrêt)

Réponse direction : 2 (1 en juillet et 1 en août)

SECURITE

POINT COVID

1 - Situation Covid depuis le 6 septembre 2022 ?

Réponse direction : Au lundi 3 octobre, nous avons 3 salariés absents COVID+

HP

1 - Les nouveaux engins prévus la semaine 34 sont-ils arrivés et les essais prévus sont-ils satisfaisants ?

Réponse direction : les retours sont très positifs en particulier sur la position de conduite plus confortable

Commentaire CGT : La position de conduite de l'engin est convenable mais inadaptée lors de l'utilisation en marche arrière car elle oblige le salarié à se retourner et le met ainsi dans une position inconfortable.

EXPEDITION

1 - Nous vous demandons de faire un rappel aux transporteurs en ce qui concerne les chargements de palettes bois. Il n'est pas normal de recevoir des camions imprévus à la journée et qui sont constitués de piles de palettes bois en travers par 17. Un rappel doit également être effectué par le gestionnaire des emballages afin que cette information soit connue par les transporteurs.

Réponse direction : Il n'existe aucune obligation des transporteurs en termes de quantité de palettes/pile. Un rappel peut être fait concernant la qualité du chargement. En revanche, et selon l'analyse de l'alerte de la S37 à l'expédition, il est obligatoire de décharger en extérieur un camion bâché dont les palettes sont mal orientées. Ce cas de figure est cadré par l'IT100. Le rappel est fait à l'équipe semaine 40.

Commentaire CGT : La sécurité des salariés doit être une priorité pour la direction. Elle doit donc imposer aux transporteurs le retour des palettes par piles de 15, que ce soit en bâché ou en frigorifique afin de pouvoir décharger ces dernières sur les quais !!!
Ce n'est pas non plus une obligation de décharger des camions bâchés en extérieur.

2 - Quelles mesures allez-vous mettre en place suite à l'accident survenu avec l'engin de chargement n°38 ?

Réponse direction : Le point sur le plan d'action a déjà été évoqué lors des RP du mois de septembre. Une action reste ouverte : la modification du fichier de contrôle quotidien. Nous évaluons actuellement la faisabilité d'un contrôle visuel quotidien avant la modification du support de vérification quotidien

Commentaire CGT : les salariés ne peuvent-être tenus responsables d'un engin de manutention défectueux sachant qu'ils n'ont pas la possibilité visuelle de le contrôler.

3 - Suite aux modifications d'horaires du vendredi après-midi, avez-vous anticipé la mise à quai des camions plus tôt ?

4 - Nous vous demandons de faire un équilibrage entre les fins de journées programmées(20h15) et les horaires de commandes des camions.

Réponse direction : Les derniers camions commandés sont à 20h30 tous les jours, si un changement doit s'opérer il ne peut être sur un jour en particulier mais sur tous les jours de la semaine.

Commentaire CGT : Il est important que l'exploitation anticipe une mise à quai des transporteurs, mieux répartie dans la journée du vendredi soir. En effet, la charge de travail est trop importante sur la plage horaire entre 19h et 20h15. Et bien évidemment, un changement d'horaire n'est pas obligatoirement fait sur une semaine. Cela peut s'effectuer également à la journée !!!

5 - Suite au projet, sur le quai expédition, nous vous demandons de rester vigilant par rapport aux heures d'embauches.

En effet, des salariés pourraient se retrouver en situation d'isolement sur certaines plages horaires.

Réponse direction : Nous sommes en période de test. Nous ferons le bilan lors de la prochaine réunion prévue avec le groupe de travail le 15 novembre.

Commentaire CGT : La direction doit faire le nécessaire pour qu'aucun salarié ne puisse se retrouver en situation d'isolement.

POSTES ET LOTS

1 - Nous vous redemandons la restitution de l'ergonome sur l'étude des postes aux lots. Quelles sont les idées ressorties du groupe de travail ?

Réponse direction : la majorité des actions concernent des aménagements des convoyeurs. Ces actions sont en cours d'étude de faisabilité et de coût.

Commentaire CGT : La CGT a rappelé en séance que les conditions de travail sont déplorables depuis des années. Un cadenceur doit être installé rapidement sur les convoyeurs afin de réguler la vitesse des tapis et ainsi permettre de résoudre l'un des nombreux problèmes de ce service.

2 - Les salariés redemandent lors de la planification sur les postes lots, que le temps de travail soit équivalent à une demi-journée pour les soulager et ainsi améliorer leurs conditions de travail (en binôme ...).

Réponse direction : Comme déjà expliqué à plusieurs reprises, nous n'envisageons pas de réaliser les plannings à la ½ journée. Dans un premier temps, nous allons regarder pour que les rotations puissent se faire aussi sur les appros.

Commentaire CGT : La direction s'obstine dans sa position qui met les salariés en danger. Pour rappel l'employeur doit garantir la sécurité et la santé de ses salariés.

FLEURY-SHOP

1 - Où en êtes-vous dans votre réflexion sur les aménagements prévu dans ce secteur ? (Engin de manutention, pont, camionnette) ?

Réponse direction : Concernant l'engin de manutention : Nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour venir observer un engin électrique utilisé par SDM. Il est convenu que le quai nous alerte lorsqu'il est présent sur le site.

Concernant le pont : celui-ci a été redressé et pas d'autre action décidée à ce sujet pour l'instant.

Concernant la camionnette : un point est organisé S40 pour identifier nos possibilités d'évolutions concernant la camionnette.

Commentaire CGT : Pour rappel, la CGT a dénoncée depuis plusieurs mois les conditions de travail des salariés de Fleury-Shop liées en partie à l'engin de manutention manuel ! Suite à l'accident survenu, la direction a enfin retenu la proposition de la CGT d'un engin de manutention électrique pour faciliter le déchargement et le déplacement des palettes. La réparation du pont défectueux n'est pas suffisante. Il faut installer un nouveau pont qui soit adapté à la mise à quai pour les véhicules qui livrent à Fleury-Shop. De plus, la camionnette doit être également adaptée aux ponts de livraison.

MAGASIN APPRO

1 - Nous vous demandons la restitution de l'étude de l'ergonomie.

Quels moyens avez-vous mis en place pour améliorer les conditions de travail des salariés (bobines de film) ?

Réponse direction : Mise en place de tiroirs de palettiers pour faciliter le prélèvement des bobines sur 2024

Commentaire CGT : Il est inacceptable que la direction attende 2024 pour améliorer les conditions de travail de ses salariés. Des risques d'accidents sont importants et ne peuvent attendre une année de plus !!!

RECEPTION

1 - Qu'en est-il des engins de chargement ? Quelles sont les solutions ?

2 - Les salariés demandent quand arrivera l'engin de manutention transgerbeur ?

Réponse direction : Le fournisseur nous a annoncé un délai 30 Semaines

3 - Où en êtes-vous de votre réflexion sur l'aménagement des palettes en zone réception ?

Réponse direction : Nous avons décidé de reprendre le sujet sous un angle plus large et de réfléchir à l'ensemble des circulations de la zone RECEPTION et 3EN1 afin d'avoir tous les leviers possibles pour sécuriser les flux de la zone.

Commentaire CGT : Ce secteur reste très accidentogène. Des mesures doivent être mises en place rapidement pour garantir la sécurité des salariés.

4 - Les risques d'accidents entre préparateurs de commandes et caristes grande hauteur sont importants. En effet, la circulation n°9 paire et allée 10 est dangereuse car les engins sont trop proches. Il est nécessaire de revoir l'implantation du palletier.

Réponse direction : Nous prenons note de l'observation. Néanmoins, d'autres leviers sont peut-être à privilégier afin d'améliorer cette situation.

Commentaire CGT : La direction doit aménager ce secteur afin de sécuriser cette zone de circulation dont les croisements sont fréquents entre caristes et préparateurs de commandes.

5 - Le revêtement des ponts de réception sont déjà usés et entraîne un manque d'adhérence pouvant causer des accidents. Il est impératif de revoir l'environnement des quais de réception.

Réponse direction : Intervention de changement des ponts niveleurs des quais réception entre le 24 et le 27/10.

Commentaire CGT : Lors du nouvel aménagement des quais réception, le choix de la structure générale de ces ponts n'a pas été judicieux en termes de sécurité (conditions climatiques, des passages très importants, environnement structurel du quai...) !!!

6 - Où en êtes-vous de votre réflexion sur les aménagements au service retour ?

Réponse direction : Comme indiqué lors de la visite d'atelier du 15/09, ces aménagements seront pris en main par le nouveau manager de la Réception

Commentaire CGT : Depuis de nombreux mois la question est posée en RP et aucune mesure d'améliorations n'ont été mises en place dans ce secteur, qui est pourtant une zone à fort risques d'accidents.